

UNSP

(Union Nationale des Services Publics) UNSP-Secteur Finances



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Absentéisme des fonctionnaires fédéraux : Monsieur Bogaert, si vous voulez que l'on respecte les fonctionnaires, commencez par donner le <u>bon exemple !</u>

Contrairement à ce que laisse entendre le secrétaire d'État Bogaert, l'absentéisme n'est guère plus important au sein de la Fonction publique fédérale que dans le privé.

Ainsi, en 2011:

- dans la Fonction publique fédérale, le nombre de notifications de maladie a diminué ;
- il y a eu plus de contrôles Medex, avec moins de remises au travail;
- les fonctionnaires sont généralement moins longtemps absents que leurs collègues du privé.

De plus, on peut estimer qu'en 2011, le système Medex a provoqué une perte pour l'État de 2 millions d'euros! Pourtant, en cette période de restrictions budgétaires, personne ne remet le système en cause! On privilégie la chasse aux sorcières à la lutte contre la fraude fiscale! Par ses déclarations, Monsieur Bogaert se trompe de cible.

Suite à la manifestation de milliers de fonctionnaires fédéraux ce jeudi 7 février à Bruxelles, le secrétaire d'État à la Fonction publique Hendrik Bogaert a déclaré : je veux que l'on respecte à nouveau les fonctionnaires, mais pour cela, il faut que je mène des réformes. Un taux d'absentéisme de 22 % est inacceptable.

En citant ce chiffre, monsieur Bogaert visait la situation vécue dans certains établissements pénitentiaires. Toutefois, il n'a pas précisé clairement sa pensée. En conséquence, comme à son habitude, il a mis tous les fonctionnaires fédéraux sur la sellette et a encouragé la propagation de clichés concernant les fonctionnaires.

Dire je veux que l'on respecte à nouveau les fonctionnaires et, quelques mots après, les stigmatiser injustement est totalement irrespectueux et indigne d'un secrétaire d'État.

Monsieur Bogaert, si vous voulez que l'on respecte les fonctionnaires, commencez par donner le bon exemple !

Concernant ce taux d'absentéisme de 22 %, l'UNSP tient à préciser deux choses.

Premièrement, il ne faut nullement s'étonner d'un tel taux d'absentéisme dans les prisons. Depuis des années, la surpopulation carcérale et les conditions déplorables de travail sont dénoncées. Les conséquences sont évidentes : accidents de travail, agressions, maladies, stress... Mais, comme trop

souvent, le gouvernement préfère s'attaquer aux agents et aux conséquences plutôt que de prendre le mal à la racine et de s'attaquer aux causes de cet absentéisme.

Deuxièmement, contrairement à ce que laisse entendre le secrétaire d'État Bogaert, l'absentéisme n'est guère plus important dans la Fonction publique fédérale que dans le privé.

Ainsi, selon la brochure *L'absentéisme pour maladie chez les fonctionnaires fédéraux – 2011* émise par le Medex, en 2011, dans la Fonction publique fédérale, l'absentéisme pour maladie n'a pas augmenté (6,84 %); le nombre de notifications de maladie a même diminué.

Dans le même temps, selon Securex, pour la même période, le secteur privé a enregistré une hausse de son pourcentage d'absentéisme général (de 5,68 % en 2010 à 5,82 % en 2011). La fréquence des absences pour maladie y est moins élevée (1,14 notification de maladie par collaborateur) que dans les administrations fédérales (1,76), mais la durée moyenne d'une absence est plus longue dans le privé (12,61 jours) que dans le fédéral (8,44 jours).

Dans la Fonction publique fédérale, près de 60.000 contrôles ont eu lieu en 2011, soit 6 % de plus que l'année précédente. Le résultat de ces missions de contrôle montre qu'il y a encore moins d'absences injustifiées en 2011 qu'en 2010, avec 0,3 % au lieu de 0,4 %. Le nombre de fonctionnaires remis au travail plus tôt que prévu par le certificat médical d'origine est lui aussi à la baisse, de 0,5 %. Il y a donc eu plus de contrôles pour constater moins de remises au travail.

Le nombre de jours de travail récupérés s'élève à 6.872.

En se basant sur le coût salarial journalier moyen indexé d'un fonctionnaire fédéral tel qu'il a été calculé par le SPF P&O et la Cour des comptes, à savoir respectivement 183 euros et 283 euros, Medex estime donc que, selon ces différentes sources, respectivement 1.257.576 euros et 1.635.536 euros ont été récupérés en 2011.

Or, si on estime le coût d'une visite de contrôle à 60 euros, comme envisagé dans la presse, les 59.675 visites effectuées en 2011 ont coûté 3.580.800 euros à l'État. Les contrôles ont donc permis de récupérer une somme qui ne représente même pas la moitié de ce que coûtent les contrôles du Medex. On peut raisonnablement estimer la perte pour l'État à 2.000.000 euros !!!

L'Autorité préfère stigmatiser ses fonctionnaires, en n'hésitant pas à les faire passer pour des fraudeurs, plutôt que de leur donner les moyens pour lutter, notamment, contre la fraude fiscale.

La brochure L'absentéisme pour maladie chez les fonctionnaires fédéraux – 2011 publiée par le Medex est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.fedweb.belgium.be/fr/actualites/2012/20121019 medex absenteisme 2011.jsp?referer=tcm:119-202307-64

Personnes de contact : Aubry MAIRIAUX (président fédéral) 0032 – (0)497 86.12.80

Nathalie LEKEUX (secrétaire générale) 0032 – (0)498 30.65.91

L'UNSP est une organisation syndicale représentative du Comité de Secteur II - Finances, en vertu de l'article 8, § 1er, 2°, de la Loi du 19 décembre 1974 [Avis de la ministre de la Fonction publique publié au MB du 24 novembre 2010]